



**Office de la télécommunication
éducative de l'Ontario**

États financiers
pour l'exercice clos le
31 mars 2025

Responsabilité de la direction quant aux états financiers

La direction de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario est responsable de l'intégrité, de la cohérence, de l'objectivité et de la fiabilité des états financiers. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, et la direction a exercé son jugement et effectué les meilleures estimations possibles le cas échéant, plus particulièrement lorsque la comptabilisation des opérations touchant la période comptable en cours ne pourra être effectuée avec certitude qu'au cours de périodes ultérieures. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur l'expérience acquise, la situation actuelle et diverses autres hypothèses jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

La direction est responsable de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes qui lui permet de fournir l'assurance raisonnable que les documents comptables sont pertinents, fiables et exacts, et que les actifs sont comptabilisés et protégés de manière appropriée. Ce système comprend des politiques et procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit une délégation des pouvoirs adéquate et une séparation des responsabilités.

Il incombe au conseil d'administration, par l'entremise de son Comité de gestion des risques et des finances, lequel est exclusivement composé d'administratrices et administrateurs indépendants, de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière. Le Comité examine nos états financiers et les soumet au conseil d'administration pour approbation. Le Comité est également tenu d'examiner nos contrôles internes et de conseiller les administratrices et administrateurs sur les questions liées à la vérification et à l'information financière.

Le Bureau du vérificateur général de l'Ontario, nommé par notre conseil d'administration sur la recommandation du Comité de gestion des risques et des finances, a vérifié les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, comme précisé dans le rapport du vérificateur indépendant. Le Bureau du vérificateur général de l'Ontario a eu un accès libre au Comité de gestion des risques et des finances pour discuter de son travail et des résultats y afférents.

Au nom de la direction :



Jeffrey L. Orridge
Directeur général



Jennifer Hinshelwood
Directrice générale des opérations

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario et à le ministre de l'Éducation

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (« TVO Media Education Group»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de TVO Media Education Group au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de TVO Media Education Group conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de TVO Media Education Group à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si TVO Media Education Group a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de TVO Media Education Group.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de TVO Media Education Group;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de TVO Media Education Group à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener TVO Media Education Group à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Le vérificateur général adjoint,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jeremy Blair". The signature is written in a cursive, flowing style.

Jeremy Blair, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)
Le 26 juin 2025

État de la situation financière

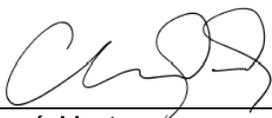
Au 31 mars 2025

	Note	2025	2024
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie	3	19 491	24 699
Créditeurs	3	2 615	2 050
Charges payées d'avance		1 636	1 404
		23 742	28 153
Actif à long terme			
Actif de programmation et de production	4	19 077	20 358
Placements à long terme	3	17 000	17 000
Immobilisations	5	11 918	8 966
		47 995	46 324
Total de l'actif		71 737	74 477
Passif et actif net			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer		11 290	10 544
Produits reportés	6	9 569	11 633
		20 859	22 177
Passif à long terme			
Apports reportés afférents aux immobilisations	7	5 977	5 527
Avantages sociaux futurs	8	14 423	15 035
Dépôts de garantie – Centre d'études indépendantes		90	105
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	9	638	609
		21 128	21 276
Total du passif		41 987	43 453
Actif net			
Actif de programmation et de production investi		19 077	20 358
Investi en immobilisations		7 167	5 387
Non affecté		3 506	5 279
Total de l'actif net		29 750	31 024
Total du passif et de l'actif net		71 737	74 477

Engagements et éventualités (notes 12 et 13)

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



Le président



Un administrateur

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

	Note	2025	2024
Produits			
Subventions du gouvernement			
Financement de fonctionnement de base		44 465	41 767
Centre d'études indépendantes, Certificat canadien d'éducation des adultes		7 190	6 759
Développement de contenu de cours en ligne		5 397	3 537
Préservation du capital		1 536	1 536
Financement provincial ponctuel		2 217	-
		60 805	53 599
Dons et commandites		4 904	4 971
Frais de cours et d'examen		4 481	2 960
Revenu de placement		1 396	1 864
Location et entretien des tours de transmission		1 154	1 186
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	7	636	531
Autre		283	266
		73 659	65 377
Charges			
Contenu et programmation		22 374	19 266
Centre d'études indépendantes, Certificat canadien d'éducation des adultes, Mathify		19 600	17 453
Services au soutien technique et à la production		17 085	18 855
Frais de gestion et généraux		6 470	7 552
Développement de contenu de cours en ligne		5 911	3 470
Amortissement des immobilisations	5	2 038	2 025
Dons et commandites		1 620	1 480
Avantages sociaux futurs des employées et employés (recouvrement)	8	(165)	(236)
	10	74 933	69 865
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(1 274)	(4 488)

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

				2025
	Actif de programmation et de production investi	Investi en immobilisations	Non affecté	Total
Solde d'ouverture	20 358	5 387	5 279	31 024
(Insuffisance)/Excédent des produits par rapport aux charges	(6 685)	(1 431)	6 842	(1 274)
Investi en immobilisations au cours de l'exercice	5 404	3 211	(8 615)	-
Solde de clôture	19 077	7 167	3 506	29 750

				2024
	Actif de programmation et de production investi	Investi en immobilisations	Non affecté	Total
Solde d'ouverture	20 664	6 441	9 613	36 718
Ajustement à l'ouverture, adoption de la norme SP 3400	-	-	(1 206)	(1 206)
(Insuffisance)/Excédent des produits par rapport aux charges	(6 422)	(1 522)	3 456	(4 488)
Investi en immobilisations au cours de l'exercice	6 116	468	(6 584)	-
Solde de clôture	20 358	5 387	5 279	31 024

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

	Note	2025	2024
Activités d'exploitation			
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(1 274)	(4 488)
Changement des éléments hors trésorerie :			
Amortissement des immobilisations	5	2 038	2 025
Augmentation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation	9	29	28
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	7	(636)	(531)
Amortissement de l'actif de programmation et de production	4	6 685	6 397
Produit pour avantages sociaux futurs des employées et employés	8	(165)	(236)
Augmentation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation	9	-	35
Adoption de la norme SP 3400, Revenus		-	(1 206)
Variations nettes du fonds de roulement hors trésorerie :			
(Augmentation)/diminution des comptes clients		(565)	3 258
(Augmentation) des charges payées d'avance		(232)	(393)
Augmentation/(diminution) des comptes fournisseurs et des charges à payer		746	(3 064)
(Diminution)/augmentation des produits reportés		(2 064)	2 067
Dépôts de garantie – Centre d'études indépendantes		(15)	(25)
Paiements des avantages sociaux futurs des employées et employés		(447)	(388)
Rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation		4 100	3 479
Activités d'investissement			
Ajouts et ajustements – actif de programmation et de production	4	(5 404)	(6 091)
Ajouts – immobilisations	5	(4 990)	(1 776)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(10 394)	(7 867)
Activités d'investissement et de financement			
Rachat net de placements à court terme	3	-	18 000
Produits des placements du Fonds pour le renouvellement des immobilisations	7	110	200
Ajouts aux apports reportés afférents aux immobilisations	7	976	16
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et activités de financement		1 086	18 216
Augmentation/(diminution) nette des flux de trésorerie au cours de l'exercice		(5 208)	13 828
Trésorerie, début d'exercice		24 699	10 871
Trésorerie, fin d'exercice		19 491	24 699

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

1. POUVOIR ET MANDAT

L'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (l'« Office ») est une société de la Couronne de la province de l'Ontario qui a été créée en juin 1970, en vertu de la *Loi sur l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario*. Conformément à cette Loi, l'Office a pour principal objectif de créer, d'acquérir, de produire, de distribuer ou d'exposer des émissions et des documents relevant des domaines de la télédiffusion et des communications éducatives ou d'exercer toute autre activité s'y rapportant. L'Office est détenteur d'une licence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») pour diffuser des émissions de télévision éducatives en langue anglaise. La licence de radiodiffusion doit être renouvelée par le CRTC, et la licence actuelle est en vigueur du 1^{er} janvier 2024 au 31 août 2030.

L'Office fournit également ce qui suit :

- Le Centre d'études indépendantes (ILC) fournit des crédits liés au matériel éducatif numérique menant au diplôme d'études secondaires d'Ontario, au perfectionnement des connaissances de base ou au perfectionnement personnel.
- Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, le nouveau Certificat canadien d'éducation des adultes (CCEA) a remplacé l'évaluation de l'équivalence de l'enseignement secondaire (GED). Le CCEA est le certificat d'équivalence d'études secondaires de l'Ontario qui permet aux adultes de montrer qu'ils ont des connaissances et des compétences de niveau secondaire sans avoir effectué un programme d'études secondaires formel.
- Le service Mathify est un service de tutorat en ligne individuel avec une enseignante ou un enseignant certifié de l'Ontario sans frais pour les étudiants. TVO Mathify offre également aux éducatrices et éducateurs un instrument enrichi en ligne pour réaliser en classe des activités et des leçons interactives en mathématiques, un apprentissage personnalisé et un partage facile entre le personnel enseignant, les élèves et les tutrices et tuteurs.

L'Office est une œuvre de bienfaisance enregistrée qui est autorisée à délivrer des reçus de dons aux fins de l'impôt sur le revenu. À titre de société de la Couronne de la province de l'Ontario, l'Office est exonéré de l'impôt sur les bénéfices.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Méthode de comptabilité

Les états financiers de l'Office ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public, notamment la série 4200 des normes comptables pour le secteur public.

b) Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes bancaires d'opérations courantes et à rendement élevé, ainsi qu'au net des découverts.

c) Placements

Les placements à court terme sont constitués de CPG dont l'échéance est comprise entre 90 jours et un an à la date d'acquisition et sont comptabilisés au coût.

Les placements à long terme sont constitués de CPG et de billets à capital protégé dont l'échéance est supérieure à un an. Les placements à long terme sont comptabilisés au coût d'acquisition et font l'objet d'une évaluation régulière afin de déterminer s'ils ont subi une dépréciation permanente.

d) Actif de programmation et de production

L'actif de programmation et de production comprend les programmes qui nécessitent la participation de l'Office pendant la production et les accords de licence acquis. L'actif de programmation et de production est comptabilisé au coût, moins le cumul des amortissements. L'amortissement commence à la date de la première diffusion ou publication du contenu. L'actif de programmation et de production est amorti de manière linéaire sur les durées suivantes :

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Période d'amortissement de l'actif de programmation et de production

Émissions d'actualité et promotions du réseau produites par l'Office	Charges à mesure qu'elles sont encourues
Émissions pour enfants produites par l'Office	4 ans
Programmes sous licence et contenu de médias numériques	Durée du contrat
Contenu de médias numériques acquis en vertu d'un contrat avec des droits perpétuels	Passé en charges dans l'année de livraison

L'Office examine la valeur comptable de son actif de programmation et de production chaque année. Lorsqu'un programme ne peut plus être distribué ou qu'un projet de développement est abandonné, l'Office comptabilise une charge (dépréciation) égale à sa valeur comptable nette.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes, à compter du mois suivant l'achat :

Immobilisations	Période d'amortissement
Immeubles	30 ans
Matériel informatique	4 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Matériel technique interne	7 ans
Améliorations locatives	5 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 à 15 ans
Matériel des émetteurs	7 à 17 ans
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	17 ans
Véhicules	5 ans

L'Office examine la valeur comptable de ses immobilisations chaque année. Quand une immobilisation n'a plus de potentiel de service à long terme, l'Office comptabilisera une charge (dépréciation) équivalant à l'excédent de sa valeur nette comptable nette sur sa valeur résiduelle.

Les travaux en cours ne sont pas amortis avant que les immobilisations achevées soient mises en service.

f) Avantages sociaux futurs

Coûts des prestations de retraite

Les employées et employés admissibles de l'Office sont les membres du Régime de retraite des fonctionnaires (RRF). L'Office comptabilise sa participation au RRF, qui est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées, comme un régime à cotisations déterminées.

La province de l'Ontario, qui est le seul répondant du RRF, détermine les versements annuels de l'Office au RRF et est responsable de s'assurer de la viabilité financière des caisses de retraite. Tout excédent ou passif non capitalisé découlant des évaluations actuarielles prévues par la loi ne représente pas un actif ou un passif de l'Office. Par conséquent, les cotisations de l'Office sont comptabilisées comme si le RRF était un régime à cotisations déterminées et passées en charges dans l'exercice où elles sont exigibles.

Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

Des actuaires indépendants déterminent le coût des autres avantages postérieurs au départ à la retraite, selon la méthode de la répartition au prorata des services et les meilleures estimations de la direction. Des ajustements à ces coûts sont apportés en fonction des changements dans les estimations. Les gains et pertes actuariels sont amortis linéairement sur la durée moyenne estimée du reste de la carrière des groupes d'employées et employés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**g) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations**

Un passif est comptabilisé pour les obligations légales, contractuelles ou juridiques, associées à la mise hors service d'immobilisations quand ces obligations proviennent de l'acquisition, de la construction, du développement ou du fonctionnement normal de l'immobilisation. Les obligations sont évaluées initialement à leur juste valeur à l'aide d'une méthode d'actualisation et les coûts qui en découlent sont capitalisés dans la valeur comptable de l'actif connexe. Au cours des exercices ultérieurs, le passif est rajusté pour la désactualisation et toute modification du montant ou du calendrier des flux de trésorerie futurs sous-jacents. Le coût de la mise hors service d'immobilisations capitalisé est amorti selon la même méthode que l'immobilisation visée et la désactualisation est incluse dans la détermination des résultats d'exploitation. L'Office comptabilise un passif pour le déclassement futur de ses installations d'émetteurs.

h) Comptabilisation des produits

1. L'Office applique la méthode du report pour la comptabilisation des subventions, des contributions et des dons affectés qui sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions, les contributions et les dons non affectés sont comptabilisés en produits au moment où le montant est reçu ou à recevoir (s'il peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée).
2. Les produits provenant de subventions et de contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis au cours de la même période d'utilisation que celle des immobilisations connexes.
3. Les produits tirés des licences accordées au matériel d'émissions sont comptabilisés à la livraison du matériel.
4. Les produits de commandite sont comptabilisés sur la période où le programme de commandites est présenté par l'Office.
5. Les frais de scolarité pour les cours offerts par le ILC sont comptabilisés en produits une fois que le cours a été suivi, ou à l'expiration du délai pendant lequel le cours doit être suivi si elle est antérieure.
6. Les frais d'inscription aux évaluations pour le GED/CCEA sont comptabilisés en produits au début du test ou à l'expiration du délai pour passer le test, si elle est antérieure.
7. Les produits provenant des contrats de location et d'entretien des tours émettrices sont comptabilisés selon les modalités de l'entente.
8. Les revenus de placements sont comptabilisés en tant que revenus lorsqu'ils sont acquis.

i) Charges et charges payées d'avance

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les biens consommés et services reçus au cours de l'exercice est passé en charges. Les montants payés à l'avance pour des charges pas encore encourues sont comptabilisés en tant que charges payées d'avance.

j) Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Office sont comptabilisés de la manière suivante :

- La trésorerie et les placements sont comptabilisés au coût.
- Les créances sont comptabilisées au coût après amortissement et présentées nettes d'une provision pour créances douteuses.
- Les créditeurs et charges à payer sont comptabilisés au coût.

k) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction procède à des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants d'actif et de passif présentés, la divulgation des éventualités à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. Les éléments qui nécessitent l'utilisation d'estimations importantes incluent les obligations au titre des avantages sociaux futurs, de la mise hors service des immobilisations et la durée prévue d'utilisation des immobilisations et de l'actif de programmation et de diffusion. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie comprend 1 865 \$ (2024 – 2 557 \$) de fonds affectés à l'interne au Fonds de renouvellement des immobilisations (note 7).

Créditeurs

	Note	2025	2024
Ministère de l'Éducation	11	637	-
Frais de scolarité, commandites, location et entretien des tours de transmission		1 231	1 229
Intérêts courus		407	407
Remboursement de la TVH		307	401
Divers		33	13
		2 615	2 050

Les comptes clients sont de nature courante et devraient être reçus dans les 90 jours suivant la fin de l'exercice.

Placements à long terme

	Date d'échéance	Date d'échéance	Taux d'intérêt	2025 Montant en capital
Billet à capital protégé	1 ^{er} sept. 2022	1 ^{er} sept. 2027	À dét.*	3 000
CPG – 5 ans	23 août 2022	23 août 2027	4,8 %	14 000
				17 000

	Date d'échéance	Date d'échéance	Taux d'intérêt	2024 Montant en capital
Billet à capital protégé	1 ^{er} sept. 2022	1 ^{er} sept. 2027	À dét.*	3 000
CPG – 5 ans	23 août 2022	23 août 2027	4,8 %	14 000
				17 000

* Le billet à capital protégé est un billet de dépôt qui garantit le remboursement du capital lorsqu'il est détenu jusqu'à l'échéance, en plus des rendements variables basés sur le rendement des actifs sous-jacents.

Marge de crédit d'exploitation

Dans le cadre de ses arrangements financiers, l'Office a négocié une marge de crédit renouvelable à vue avec la CIBC. Le montant maximal de crédit disponible selon la facilité est de 1 000 \$ (2024 – 1 000 \$). La marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel de la banque. Au 31 mars 2025, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité (2024 – 0 \$).

Informations sur les risques

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que l'Office ne puisse pas respecter ses obligations de trésorerie au moment où elles deviennent exigibles. L'Office gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement et prépare un budget et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il a suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations. L'Office n'est pas exposé à un risque de liquidité important.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à son obligation et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. L'Office est exposé à un risque de crédit lié à ses créances. Étant donné le montant des créances et l'expérience concernant les paiements antérieurs, l'Office n'est pas exposé à un risque de crédit important.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)
c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Office est exposé au risque de taux d'intérêt par le biais de ses investissements à taux variable.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de fluctuations des cours de change. L'Office a un compte de banque en dollars américains. Son solde n'a jamais été trop important, à quelque moment que ce soit au cours de l'exercice, pour exposer l'Office à un risque de change important.

Les risques susmentionnés sont inchangés par rapport à l'année précédente, à l'exception du fait que l'Office est exposé au risque de taux d'intérêt par le biais de ses investissements à taux variable.

4. ACTIF DE PROGRAMMATION ET DE PRODUCTION

Changements de l'actif de programmation et de production :

	2025	2024
Coût :		
Solde d'ouverture	43 643	59 564
Ajouts et ajustements	5 404	6 091
Actif entièrement amorti	(7 272)	(22 012)
Solde de clôture	41 775	43 643
Amortissement cumulé :		
Solde d'ouverture	23 285	38 900
Amortissement	6 685	6 397
Actif entièrement amorti	(7 272)	(22 012)
Solde de clôture	22 698	23 285
Valeur comptable nette	19 077	20 358
Actif de programmation et de production par catégorie :		
	2025	2024
Programmes terminés	15 795	16 538
Programmes en cours de production	3 282	3 820
	19 077	20 358

La charge d'amortissement est incluse dans la charge de contenu et de programmation.

5. IMMOBILISATIONS

Coût	Terrains	Immeubles	Matériel des émetteurs	Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	Matériel technique interne	Améliorations locatives	Matériel informatique	Mobilier et équipement de bureau	Véhicules	Logiciels	Total 2025
Solde d'ouverture	186	2 018	10 324	868	5 119	1 087	8 020	1 703	167	9 758	39 250
Ajouts	-	-	94	-	242	5	204	-	38	288	871
Productions en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 119	4 119
Cessions	-	-	(6)	-	(88)	(72)	(204)	(2)	-	(1 153)	(1 525)
Solde de clôture	186	2 018	10 412	868	5 273	1 020	8 020	1 701	205	13 012	42 715
Amortissement cumulé											
Solde d'ouverture	-	1 960	7 013	540	3 201	948	6 127	1 300	166	9 029	30 284
Amortissement	-	5	376	27	524	138	609	44	3	312	2 038
Cessions	-	-	(10)	-	(88)	(72)	(204)	(2)	-	(1 149)	(1 525)
Solde de clôture	-	1 965	7 379	567	3 637	1 014	6 532	1 342	169	8 192	30 797
Valeur comptable nette	186	53	3 033	301	1 636	6	1 488	359	36	4 820	11 918

Coût	Terrains	Immeubles	Matériel des émetteurs	Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	Matériel technique interne	Améliorations locatives	Matériel informatique	Mobilier et équipement de bureau	Véhicules	Logiciels	Total 2024
Solde d'ouverture	186	2 018	9 911	833	4 852	1 087	7 408	1 703	198	9 310	37 506
Ajouts	-	-	413	35	268	-	612	-	-	448	1 776
Cessions	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(31)	-	(32)
Solde de clôture	186	2 018	10 324	868	5 119	1 087	8 020	1 703	167	9 758	39 250
Amortissement cumulé											
Solde d'ouverture	-	1 956	6 669	515	2 679	785	5 515	1 254	193	8 725	28 291
Amortissement	-	4	345	25	522	163	612	46	4	304	2 025
Cessions	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(31)	-	(32)
Solde de clôture	-	1 960	7 013	540	3 201	948	6 127	1 300	166	9 029	30 284
Valeur comptable nette	186	58	3 311	328	1 918	139	1 893	403	1	729	8 966

6. PRODUITS REPORTÉS

	2025			Total
	ILC, GED, CCEA, Mathify et cours en ligne	Dons et commandites	Location et entretien des tours de transmission	
Solde d'ouverture	10 305	1 091	237	11 633
Montants reçus au cours de l'exercice	18 224	-	1 135	19 359
Montants reconnus comme des revenus au cours de l'exercice	(19 633)	(705)	(1 085)	(21 423)
Solde de clôture	8 896	386	287	9 569

	2024			Total
	ILC, GED et Mathify	Dons et commandites	Location et entretien des tours de transmission	
Solde d'ouverture	7 562	1 774	230	9 566
Ajustement à l'ouverture, adoption de la norme SP 3400	1 206	-	-	1 206
Montants reçus au cours de l'exercice	9 895	568	1 103	11 566
Montants reconnus comme des revenus au cours de l'exercice	(8 358)	(1 251)	(1 096)	(10 705)
Solde de clôture	10 305	1 091	237	11 633

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les apports reçus pour l'achat d'immobilisations.

Afin de garantir que les immobilisations techniques de l'Office suivent les changements technologiques et puissent être entretenues ou remplacées au besoin, le Fonds pour le renouvellement des immobilisations (FRI) a été établi en 1984. Jusqu'au 31 mars 2009, l'Office mettait de côté jusqu'à 2 % des fonds reçus à titre d'apports au Fonds pour le renouvellement des immobilisations. Le solde du FRI représente les fonds mis en réserve pour l'achat d'immobilisations techniques.

Les variations du solde des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

	2025		
	Fond de renouvellement des immobilisations*	Autres apports afférents aux immobilisations	Total
Apports reportés afférents aux immobilisations à l'ouverture	2 557	2 970	5 527
Revenu de placement	110	-	110
Développement de cours en ligne	-	5	5
Transmissions en direct	(95)	95	-
Matériel de production	(183)	183	-
Infrastructure des systèmes	(524)	1 495	971
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	-	(636)	(636)
Apports reportés afférents aux immobilisations à la clôture	1 865	4 112	5 977

	2024		
	Fond de renouvellement des immobilisations*	Autres apports afférents aux immobilisations	Total
Apports reportés afférents aux immobilisations à l'ouverture	3 614	2 228	5 842
Revenu de placement	200	-	200
Développement de cours en ligne	-	16	16
Transmissions en direct	(412)	412	-
Matériel de production	(343)	343	-
Infrastructure des systèmes	(502)	502	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	-	(531)	(531)
Apports reportés afférents aux immobilisations à la clôture	2 557	2 970	5 527

* Fonds non dépensés

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Coûts des prestations de retraite

Le Régime de retraite de la fonction publique (RRFP) est un contributif à prestations déterminées. Les participants au RRF reçoivent des prestations en fonction des années de service et du salaire annualisé moyen au cours des cinq années consécutives qui donnent la rémunération la plus élevée précédant la retraite, la cessation d'emploi ou en cas de décès. Le RRF est financé par les cotisations des employeurs et des participants et par les revenus de placement de la Caisse de retraite des fonctionnaires. Les cotisations des participants et des employeurs sont remises à la Commission du Régime de retraite de l'Ontario (CRRO).

Le personnel à temps plein de l'organisme participe au RRF, qui est un régime de pension à prestations déterminées pour le personnel de la province et bon nombre d'organismes provinciaux. Les versements annuels de l'organisme de 2 786 \$ (2024 – 2 315 \$) sont compris dans les frais de chaque service dans l'État des résultats et les avantages du personnel dans la note 10.

Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

L'Office offre des avantages postérieurs à l'emploi, notamment touchant les soins médicaux, les soins dentaires et l'assurance-vie sur la base des coûts partagés aux personnes embauchées avant le 1^{er} janvier 2018. Ce régime n'est plus offert au personnel embauché le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date.

L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins du financement des autres régimes postérieurs à l'emploi a été réalisée le 31 décembre 2024.

Les informations relatives au Régime d'avantages postérieurs à l'emploi et aux autres avantages sociaux de l'Office sont présentées dans les tableaux suivants.

	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024
Obligation au titre des prestations constituées	7 591	9 952
Solde des écarts actuariels non amortis au 1 ^{er} janvier	6 944	5 180
Cotisations du 1 ^{er} janvier au 31 mars	(112)	(97)
Passif au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars	14 423	15 035
(Produits)/Charges de l'exercice :		
Coût des services – Part de l'employeur	175	154
Amortissement des gains actuariels	(806)	(859)
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituée	466	469
Revenu total	(165)	(236)
Cotisations versées aux régimes		
Cotisations – Office	336	300

Les principales hypothèses retenues pour évaluer les obligations au titre des prestations et des charges de retraite sont les suivantes :

	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024
Taux d'actualisation pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées	4,80 %	4,70 %
Taux d'actualisation pour déterminer le coût des avantages	4,80 %	4,70 %
Hausse des coûts des soins de santé	7,50 %	4,50 %
Hausse des coûts des médicaments	4,00 %	5,54 %
Hausse des coûts des soins dentaires	4,00 %	4,50 %
Durée moyenne du reste de la carrière (ans)	8	9

9. OBLIGATION LIÉE À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

L'Office a comptabilisé un passif pour le déclassement futur de ses installations d'émetteurs qui était exigé en vertu de leurs baux respectifs. Dans la détermination de la juste valeur de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, l'Office a actualisé la valeur des flux de trésorerie correspondants selon des taux sans risque ajustés en fonction de la qualité de crédit. Le montant total non actualisé des obligations futures estimatives est de 1 042 \$ (2024 – 1 042 \$).

	2025	2024
Solde d'ouverture	609	546
Ajouts	-	35
Charge d'augmentation	29	28
Solde de clôture	638	609

10. CHARGES
a) Charges réparties

L'Office répartit les frais de location de bureaux et les autres frais communs entre les principales activités selon l'utilisation, comme suit :

	2025	2024
Contenu et programmation	753	688
Centre d'études indépendantes, Certificat canadien d'éducation des adultes et Mathify	858	778
Services au soutien technique et à la production	679	637
Frais de gestion et généraux	562	505
Dons et commandites	101	83
	2 953	2 691

b) Charges par fonction

L'état des résultats présente les charges par activité majeure. Les charges par fonction sont les suivantes :

	2025	2024
Salaires et traitements	41 369	38 662
Avantages du personnel	8 714	7 702
Avantages sociaux futurs	(165)	(236)
Permis et autres	11 024	9 702
Autres services	3 993	4 698
Amortissement des immobilisations et charge de désactualisation	2 068	2 053
Installations	4 195	3 579
Transport et communications	1 452	1 427
Publicité	2 057	2 098
Fournitures et matériel	226	181
	74 933	69 866

11. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

L'Office est une société de la Couronne de la province de l'Ontario et, par conséquent, il s'apparente aux autres organismes sur lesquels la province exerce un contrôle ou une influence notable. Ces opérations avec des parties apparentées ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties apparentées.

L'Office a perçu des produits des conseils scolaires de l'Ontario pour des frais de cours d'ILC. Les produits provenant de parties apparentées, autres que les subventions, sont les suivants pour l'exercice :

	2025	2024
Conseils scolaires d'Ontario	251	287

Les sommes à remettre au ministère de l'Éducation pour les contrats dont les fonds ont dépassé les dépenses se détaillent comme suit :

	2025	2024
Créditeurs et charges à payer – Ministère de l'Éducation	2 442	584

Les sommes engagées qui doivent être versées à l'Office au titre de financement du gouvernement se détaillent comme suit :

	Note	2025	2024
Débiteurs – Ministère de l'Éducation	3	637	-

12. ENGAGEMENTS

L'Office a signé des contrats de location-exploitation pluriannuels pour des installations de transmission, des bureaux et des équipements. Les paiements de location futurs sont les suivants :

	Bail du bureau	Autre	Total
2026	938	780	1 718
2027	938	299	1 237
2028	391	80	471
	2 267	1 159	3 426

Le bail du bureau prend fin le 31 août 2027 avec des options pour le prolonger jusqu'au 31 août 2047.

13. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, l'Office peut faire l'objet de poursuites judiciaires et de réclamations. Toute perte découlant de ces actions est comptabilisée au cours de l'exercice où le litige afférent est réglé ou lorsqu'il est possible d'en évaluer le montant probable. La direction de l'Office est d'avis que l'issue définitive de ces affaires n'entraînera pas de répercussions négatives importantes sur ses résultats.

14. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés pour se conformer au mode de présentation de l'exercice en cours.